



Métiers d'art et savoir-faire d'exception

La Formation à la Loupe

Réformes estivales : quels impacts ?

Période août 2026

De nombreuses réformes ont eu lieu cet été, et impactent directement les organismes de formation.

Ainsi un 33e indicateur est mis en place pour obtenir la certification Qualiopi ; certification devenue par ailleurs obligatoire depuis début juillet pour bénéficier des financements du FAFCEA. Le conseil d'administration de ce dernier a également revu à la baisse le montant du financement de certaines catégories d'entreprises artisanales, ce qui pourraient mettre en danger certains organismes de formation ainsi que la formation des plus petits artisans.

Au niveau de la formation initiale, les nouveaux niveaux de prises en charge des contrats d'apprentissage ont été établis par décret et publiés fin août pour une application dès le 1er septembre.

Le seul référentiel de diplôme pour le métier d'archetier, le CAP Ouvrier archetier, est abrogé, de même que le brevet professionnel Vêtements sur mesure et ses différentes options (couture flou, tailleur dame, tailleur homme).

Avez-vous trouvé des informations utiles ? [Oui](#) / [Non](#)

Réglementation

Stages en voie professionnelle : ce qui change pour l'indemnisation des élèves

Sur [Café pédagogique](#) le 25 août 2026

Le ministère actualise le système de gratification des stages de la voie professionnelle et l'étend à de nouvelles formations.

Comme l'annonce le Journal Officiel du 11 août 2026 , les élèves qui préparent le brevet national des métiers d'art (BNMA) auront accès aux primes pour leurs périodes de formation en milieu professionnel. Pour les élèves en bac Pro, il n'y a pas de hausse sur les 10, 15 et... [Lire la suite](#)



Décret n° 2026-728 du 1er août 2026 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

Par [Journal Officiel](#) sur [Legifrance](#) le 4 août 2026

Le décret n° 2026-728 du 1er août 2026 actualise le référentiel national sur la qualité (certification Qualiopi). Il entrera en vigueur dès le 1er novembre 2026, avec notamment un 33ème indicateur.

Le I de l'annexe au chapitre VI du titre I er du livre III de la sixième partie du code du travail est remplacé par les dispositions suivantes : « I. - Indicateurs d'appréciation des critères définis à... [Lire la suite](#)



Décret n° 2026-832 du 29 août 2026 fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage

Sur [Droit.org](#) le 30 août 2026

Ministère du travail et des solidarités: Les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage mentionnés à l' article D. 6332-78 du code du travail à défaut de la détermination de ces niveaux par la commission paritaire nationale de l'emploi ou, le cas échéant, par la commission paritaire de la branche professionnelle, ou à défaut de la prise en compte des recommandations de France... [Lire la suite](#)



Diplômes et ouverture de formation

Arrêté du 22 juillet 2026 portant abrogation de la spécialité « ouvrier archetier » de certificat d'aptitude professionnelle

Par [Journal Officiel](#) sur [Legifrance](#) le 14 août 2026

La dernière session d'examen de la spécialité « ouvrier archetier » de certificat d'aptitude professionnelle organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 10 juillet 1959 aura lieu en 2026. Une session supplémentaire est prévue en 2027 pour les candidats ajournés lors de la session précédente. A l'issue de cette session qui s'achève le 31 décembre 2027, l'arrêté du 10 juillet 1959 relatif... [Lire la suite](#)



Arrêté du 22 juillet 2026 portant abrogation de la spécialité « vêtement sur mesure » de brevet professionnel

Par [Journal Officiel](#) sur [Legifrance](#) le 14 août 2026

La dernière session d'examen de la spécialité « vêtement sur mesure » de brevet professionnel organisée conformément aux dispositions de l' arrêté du 23 juillet 1998 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet professionnel « vêtement sur mesure » aura lieu en 2027. Une session supplémentaire est prévue en 2028 pour les candidats ajournés lors des sessions antérieures. A... [Lire la suite](#)



Actualités des organismes de formation

Collaborations et partenariats



Grâce à des élèves de l'École Boule, le Concorde du musée Delta en Essonne va retrouver sa "table jaune"

Par [Rédaction Essonne](#) sur [Actu.fr](#) le 26 juil. 2026

En juin, des représentants de l'École Boule sont venus au musée Delta d'Athis-Mons pour signer une convention portant sur la réalisation d'une table pour équiper le Concorde. Elle constituera leur « chef-d'œuvre » de fin d'études. Le mercredi 3 juin 2026, des élèves suivant la Formation des métiers d'art (FMA) de l'École Boule sont venus au musée Delta à Athis-Mons (Essonne) présenter un... [Lire la suite](#)



La formation continue

FAFCEA : modification des critères de prise en charge des formations professionnelles

Sur [Artisans-Entrepreneurs](#) le 31 août 2026

Décidée le 31 juillet et applicable dès le 1er septembre, la baisse du financement de la formation pour certains artisans bouleverse des formations déjà programmées et menace certains métiers d'art. Si sur le fond cette réforme est nécessaire, la « forme » a attisé les braises. [Lire la suite](#)



Qualiopi devient obligatoire pour les financements FAFCEA à partir du 1er juillet 2026

Sur [Certification QSE](#) le 10 juin 2026

La certification Qualiopi franchit une nouvelle étape dans son déploiement au sein de la formation professionnelle. À compter du 1er juillet 2026, seuls les organismes de formation certifiés Qualiopi pourront bénéficier des financements accordés par le FAFCEA. Cette évolution marque la fin d'une période transitoire qui permettait encore à certains organismes non certifiés de proposer [Lire la suite](#)

